

Châtel-St-Denis, le 18 mai 2025

Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse ordinaire du dimanche 18 mai 2025

Lieu : Temple protestant de Châtel-St-Denis, salle du Chêne

1. OUVERTURE – PRIÈRE – NOMINATION DE 2 SCRUTATEURS /TRICES

L'annonce de l'Assemblée de paroisse est parue dans la FAO du 14 mars 2025, dans le TU n°2 de mars-avril 2025 et sur le site internet.

25 personnes sont présentes et 20 peuvent voter, la majorité absolue sera donc de 11 voix.

8 personnes sont excusées : Lenny Guaico, Mahé Guaico, Anne-Sophie Rouvé, Hans Kneubühl, Lotti Kneubühl, Rolf Scheuner, Carin Scheuner et Claudine Lambelet.

L'Assemblée est déclarée ouverte à 11h10.

Nomination des scrutateurs :

- Aurelio Di Gennaro
- Claude Bossoney

2. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE DE PAROISSE ORDINAIRE DU 10.11.2024

Le PV était consultable au Secrétariat depuis plus de dix jours ainsi que sur le site internet. Il est également à disposition dans la salle. Il ne sera donc pas lu ce matin. Aucune modification n'est demandée pour le procès-verbal de la dernière Assemblée de paroisse, le PV est dès lors adopté à l'unanimité.

3. Comptes 2024

a) Présentation

M. Laurent Pralong de Hervest Fiduciaire SA présente les comptes 2024 tels qu'établis par le conseil de paroisse.

Pierre Millet prend la parole pour proposer l'attribution des CHF 100'000.- en excédent de la façon suivante.

CHF 30'000.- : CEEVA communauté des Églises en mission, projets jeunesse

CHF 30'000.- : DM, pour la formation théologique

CHF 30'000.- : EPER, aide d'urgence à Gaza et en Syrie

CHF 10'000.- : Caritas Veveyse. Il y a eu leur assemblée générale en mai : il y a encore des personnes en difficulté financière dans notre région. Lors des 4 premiers mois de l'année, 70% du budget a déjà été dépensé, la demande est donc importante.

b) Rapport

Mme Anne-Lise Wittenwiler fait la lecture du rapport sur les comptes 2024 écrits par Mme Anne-Lise Wittenwiler et M. Rolf Scheuner. Dans le rapport, Mme Anne-Lise Wittenwiler et M. Rolf Scheuner recommandent à l'Assemblée d'approuver les comptes 2024, vérifiés le 12 mai 2025.

c) Approbation

Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

4. ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES

- 2 membres au Conseil de paroisse : aucune candidature n'est reçue à ce jour, ni de candidature spontanée enregistrée ce matin, effectifs actuels conservés.
- 2 délégué.e.s au Synode : aucune candidature, effectifs actuels conservés.
- 2 suppléant.e.s au Synode : aucune candidature, effectifs actuels conservés.
- 3 vérificateurs aux comptes : deux candidats sortants sont proposés, Mme Anne-Lise Wittenwiler et M. Rolf Scheuner, ainsi qu'une nouvelle candidate, Mme Nicole Tille. Les 3 candidat.e.s sont élu.e.s à l'unanimité.

5. Nouvelles de la paroisse

Bienvenue à nos deux ministres, qui sont présents pour cette première assemblée de paroisse. Depuis leur arrivée, beaucoup d'activités ont été mises sur pied : semaine sainte, rencontres avec les pasteurs devant le centre paroissial les mercredis de mai et de juin, sorties des paroissiens,...

Un week-end intergénérationnel est organisé sur 4 jours en octobre, tout âge bienvenu ; chacun contribue avec ce qu'il sait faire, on souhaite quelque chose de souple mais qui rassemble. Minimum de 20 personnes. Des informations paraîtront dans le TU de cet été. Les pasteurs sont rendus attentifs que ces activités coutent et qu'il y a des limites au budget 2025, établi avant leur arrivée. Nous pensons que cela vaut la peine mais il risque d'y avoir un dépassement sur la ligne des comptes 2025 d'environ CHF 2'000.-.

6. ECHOS DE L'EGLISE CANTONALE

Salutations de Pierre-Philippe Blaser, Président du Conseil Synodal.

La Nuit des Églises avec une collaboration entre l'Église cantonale et les paroisses connaît un gros succès : 156 projets sont proposés, très grande participation. Une petite pièce est proposée à la paroisse de Fribourg car ils avaient peur qu'il n'y ait pas grand chose mais il y a finalement plein de projets ! Le but est entre autres d'accueillir des gens qui ne viennent pas facilement à l'église.

Synode fin mai, certes il y a un côté parlementaire mais ce sont aussi des moments de partage. Élaboration d'un document qui clarifie et stabilise le statut des catéchètes pour une uniformité cantonale. Prise de décision concernant le centre réformé de Charmey : la conclusion étant qu'il n'est plus possible de le prendre en charge. Proposition de l'inclure dans un nouveau projet touristique de Charmey avec toujours une chapelle protestante à disposition.

1er juin Munster Berne, célébration pour toutes les églises chrétiennes de suisse autour d'une confession de foi.

Il y aura en 2026 le synode national à Bulle des Églises réformées de Suisse. Un événement institutionnel mais avec une dimension humaine forte.

Autrement tout va bien à Morat ; merci pour l'engagement du CP, des ministres et des catéchètes !

7. DIVERS ET CLÔTURE

Béatrice Perregaux conduit la prière. L'Assemblée se clôture à 11h40. La prochaine Assemblée de Paroisse aura lieu le 9 novembre 2025 après le culte à 11h15.



Nicolas Rouvé
Président du Conseil de paroisse



Fanny Dubloc
Responsable administrative